

**Procès-verbal de la réunion du Comité de consultation patronale-syndicale (CCPS)
Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) et Syndicat de l'agriculture, AFPC**

Le 3 juillet 2014

Présents :

Monsieur S. Suttie
Directeur exécutif
Agence canadienne du pari mutuel, AAC

Monsieur F. Murphy
Premier vice-président
exécutif national
Syndicat de l'agriculture, AFPC

Madame S. Dubreuil
Directrice, Opérations
Agence canadienne du pari mutuel, AAC

Monsieur Patrick St-Georges
Agent des relations de travail
Syndicat de l'agriculture, AFPC

Madame H. Hay
Conseillère principale en relations de travail
Direction des ressources humaines, AAC

Procès-verbal préparé par : Madame K. Dicaire
Adjointe administrative du directeur exécutif
Agence canadienne du pari mutuel, AAC

Examen du procès-verbal de la dernière réunion
Examen du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2013.

Le point sur le réaménagement des effectifs

La direction fait le point auprès du syndicat sur la situation des employés qui ont été touchés par le processus de réaménagement des effectifs de l'ACPM. Toutes les situations sont maintenant réglées.

Le point sur l'Ontario

Les dates des courses sont considérablement moindres par rapport à avant le programme des machines à sous dans les hippodromes. Le gouvernement de l'Ontario a engagé une somme 500 M\$ sur cinq ans, ce qui offre une certaine stabilité à plus long terme pour l'industrie de la province. Certains hippodromes de l'Ontario ont aussi formé une alliance – Woodbine étant le seul détenteur de permis de pari et le seul hôte de la poule, les autres associations fonctionnant comme des salles de paris. Cela concerne seulement le pari mutuel. Ils demeureront des hippodromes pour la Commission des courses de l'Ontario (CCO), c'est-à-dire que chaque hippodrome continuera d'agir comme hippodrome hôte des courses. Woodbine a également obtenu le contrat avec la CCO pour être le seul exploitant de salles de paris de la province. Cette situation devrait réduire considérablement les coûts administratifs des hippodromes et de l'Agence.

.../2

Situation financière de l'ACPM

Le pari mutuel sur les courses de chevaux est encore en déclin ce qui, par conséquent, est la raison de la diminution continue des revenus de l'ACPM (baisse de 4,9 % lors du dernier exercice). Nous nous attendons à ce que cette tendance se poursuive et à ce que les revenus diminuent sous la barre des 10 M\$ durant le présent exercice.

Cependant, les dépenses ont considérablement diminué en raison de certains facteurs, les plus importants étant la réduction du nombre de dates de courses en Ontario, ce qui a fait baisser les coûts de contrôle des drogues (p. ex. prélèvement, envoi et analyse d'échantillons de sang et d'urine – 26 %) ainsi que la diminution des salaires à la suite du réaménagement des effectifs. La direction continue de contrôler étroitement les dépenses. Avec l'adoption d'une approche nationale de surveillance du pari mutuel, les bureaux régionaux ne sont plus nécessaires. La direction étudie la possibilité de déplacer le personnel dans les bureaux existants d'AAC à Burnaby et à Montréal, ainsi qu'à Toronto avec la CCO, à un coût bien moindre.

Le nouveau contrat analytique, qui entrera en vigueur en mars 2015, aura une incidence sur les finances de l'ACPM, puisque le coût de ce contrat devrait augmenter.

Par conséquent, l'Agence se trouve maintenant dans une position excédentaire et semble être plus stable financièrement, dans un avenir rapproché du moins. Les facteurs inconnus pour le moment sont la baisse continue des revenus et les coûts d'analyse des échantillons alors que nous négocions un nouveau contrat.

Réunion des Opérations nationales – Les 17 et 18 juin, à Ottawa

En raison des restrictions financières, le personnel sur le terrain n'a pas tenu de réunion en personne depuis plusieurs années. La réunion avait deux objectifs : donner suite à un certain nombre d'initiatives de formation organisationnelles (gestion du rendement, Objectif 2020, Valeurs et éthique, nouveau système de services de voyage partagés) et discuter de la vision et de la mise en œuvre du nouveau modèle opérationnel.

L'ACPM continue de mettre en œuvre le nouveau modèle opérationnel de façon graduelle. La direction est déterminée à faire participer les employés à l'élaboration des quatre composantes du nouveau modèle. Les activités de participation comprendront des téléconférences mensuelles avec les agents de l'Agence durant toute l'année. Steve indique aussi qu'il prévoit jouer un rôle plus actif dans la participation des agents de l'Agence et sollicitera régulièrement leurs commentaires.

Examen organisationnel

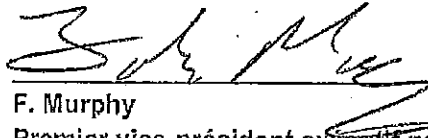
L'ACPM travaille avec les RH à la tenue d'un examen organisationnel qui consistera entre autres à vérifier si les descriptions de travail sont à jour et adéquatement classifiées. Steve espère que cet examen sera effectué durant le présent exercice financier. Toute modification fera l'objet d'une discussion avec le syndicat.

Horaire des agents de l'Agence : Dans le passé, les agents de l'Agence ont été assujettis à des fluctuations de leur horaire en raison des périodes occupées et tranquilles de l'industrie, des courses de chevaux. La direction aimerait minimiser ces fluctuations d'horaire en proposant des horaires d'hiver et d'été avec quelques changements mineurs. Durant les périodes plus tranquilles, la direction propose que les agents de l'Agence travaillent à des projets spéciaux (élaboration de séances de formation, mise au point de systèmes, etc.). Le syndicat sera tenu au courant des développements à cet égard.

Prochaine réunion : Juin 2015



S. Suttie
Directeur exécutif
Agence canadienne du pari mutuel



F. Murphy
Premier vice-président exécutif national
Syndicat de l'agriculture